

RCS : LYON Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2007 B 02477 Numéro SIREN : 497 808 477 Nom ou dénomination : A J 2 L

Ce dépôt a été enregistré le 28/12/2018 sous le numéro de dépôt B2018/052500

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2018

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SAS AJ2L** Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* **12**

Adresse de l'entreprise : **18 RUE BERJON 69009 LYON** Durée de l'exercice précédent* **12**

Número SIRET* **4 9 7 8 0 8 4 7 7 0 0 0 2 8** Néant ☐ *

Exercice N clos le, **31/12/2017**

		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3
Capital souscrit non appelé (I)				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
	Frais d'établissement *	AA	AC	
	Frais de développement *	AB	CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	CX	AG	
	Fonds commercial (1)	AF	AI	
	Autres immobilisations incorporelles	AH	AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AJ	AM	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AL		
	Terrains	AN	AO	
	Constructions	AP	AQ	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	
	Autres immobilisations corporelles	AT	AU	15 266
	Immobilisations en cours	AV	AW	3 712
	Avances et acomptes	AX	AY	
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT	
	Autres participations	CU	CV	736 009
	Créances rattachées à des participations	BB	BC	
	Autres titres immobilisés	BD	BE	20
Prêts	BF	BG		
Autres immobilisations financières*	BH	BI		
TOTAL (II)	BJ	BK	15 266	
			754 942	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *			
	Matières premières, approvisionnements	BL	BM	
	En cours de production de biens	BN	BO	
	En cours de production de services	BP	BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR	BS	
	Marchandises	BT	BU	17 589
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW	
	CRÉANCES			
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	48 395
	Autres créances (3)	BZ	CA	55 726
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC	
	DIVERS			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	
	Disponibilités	CF	CG	770 191
Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	3 686	
TOTAL (III)	CJ	CK	895 587	
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW		
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM		
	Ecart de conversion actif* (VI)	CN		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1A	15 266
				1 650 530
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	(3) Part à plus d'un an	CR
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS AJ2L		Néant ☐ *		
					Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 8 000)			DA	8 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	800	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	1 277 736	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte) -			DI	30 877	
	Subventions d'investissement			DJ		
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 317 413	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM	
Avances conditionnées			DN			
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
	TOTAL (III)			DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	179 189	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	47 828	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	51 635	
	Dettes fiscales et sociales			DY	35 458	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ	1 485	
	Autres dettes			EA	17 520	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	333 116		
Ecart de conversion passif* (V)			ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	1 650 530		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
			Ecart de réévaluation libre	1D		
			Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			1F	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	193 416
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS AJ2L

Néant ☐ *

		Exercice N			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires	Total
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	15 842	FB	FC 15 842
	Production vendue { biens * services *	FD		FE	FF
		FG	250 030	FH	FI 250 030
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	265 872	FK	FL 265 872
	Production stockée*				FM
	Production immobilisée*				FN
	Subventions d'exploitation				FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)				FP
	Autres produits (1) (11)				FQ 87
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR 265 959
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 21 222
	Variation de stock (marchandises)*				FT (11 405)
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 137 465
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX 18 534
	Salaires et traitements*				FY 56 373
	Charges sociales (10)				FZ 22 691
	DOTATIONS D'EXPLOITATION { Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions* Sur actif circulant : dotations aux provisions* Pour risques et charges : dotations aux provisions				GA 2 525
					GB
					GC
	Autres charges (12)				GD
					GE 1
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF 247 408
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				GG 18 551
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 27 872
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM
	Différences positives de change				GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO
	Total des produits financiers (V)				GP 27 872
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 3 517
	Différences négatives de change				GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT
	Total des charges financières (VI)				GU 3 517
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV 24 355
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW 42 906

Désignation de l'entreprise SAS AJ2L

Néant ☐

		Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	679	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	679	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(679)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	11 350	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	293 832	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	262 955	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	30 877	
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *	HP	27 723
		- Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	1 067	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires A9	1 067
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Pénalités, amendes fiscales et pénales		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
		679		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
		Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS AJ2L

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2017, dont le total est de 1 650 530 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 30 877 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 11/05/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2017 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de bureau : 3 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

A J 2 L
Société par actions simplifiée au capital de 8 000 euros
Siège social : 18, rue Berjon, 69009 LYON
497 808 477 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2018

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2017

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 30 877,36 euros en totalité au poste « autres réserves ».

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les distributions de dividende effectuées au titre des trois derniers exercices ont été les suivantes :

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

Dividendes : néant

Etant précisé que l'assemblée générale des associés réunie le 5 mai 2017 a décidé de distribuer la somme de 48.000 euros par prélèvement sur le poste autres réserves.

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015

Dividendes : 35.000 € éligibles à l'abattement des 40% pour les associés y-ayant droit

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Dividendes : néant

Etant précisé que les associés ont décidé aux termes d'un acte unanime en date du 21 février 2018 de distribuer la somme de 57 300 euros par prélèvement sur le poste autres réserves.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 JUIN 2018

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président



AJ2L

18 rue Berjon

69009 Lyon

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2017**

Cabinet Roche Mameri & Azoulay

Membre de la Compagnie Régionale des Commissaires aux comptes de Paris

250 avenue du Président Wilson

93210 La Plaine Saint-Denis

AJ2L

18 rue Berjon

69009 Lyon

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision unanime des associés du 30 mai 2016, de la SAS A J 2 L relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les immobilisations financières.

Nos travaux ont notamment consistés à analyser les états financiers des sociétés détenues par A J 2 L.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

➤ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

➤ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

➤ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

➤ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou

événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

➤ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

La Plaine Saint-Denis, le 12 juin 2018

Cabinet Roche Mameri & Azoulay

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Berruyer', with a stylized flourish extending from the end.

Eric BERRUYER

Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
ACTIF				
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets et droits assimilés				
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage				
Autres immobilisations corporelles	30 468	15 267	15 201	16 587
Immob. en cours / Avances & acomptes	3 713		3 713	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	736 009		736 009	736 009
Autres titres immobilisés	20		20	20
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	770 209	15 267	754 943	752 616
Stocks				
Matières premières et autres approv.				
En cours de production de biens				
En cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	17 589		17 589	6 183
Créances				
Clients et comptes rattachés	48 395		48 395	127 378
Fournisseurs débiteurs				
Personnel				
Etat, Impôts sur les bénéfices				
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	4 759		4 759	20 421
Autres créances	50 967		50 967	36 784
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	770 191		770 191	664 507
Charges constatées d'avance	3 686		3 686	16 762
TOTAL ACTIF CIRCULANT	895 588		895 588	872 035
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Prime de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion - Actif				
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	1 665 797	15 267	1 650 530	1 624 651

EB



Bilan

	Net au 31/12/17	Net au 31/12/16
PASSIF		
Capital social ou individuel	8 000	8 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	800	800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 277 736	1 052 737
Report à nouveau		
Résultat de l'exercice	30 877	272 999
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 317 413	1 334 536
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
<i>Emprunts</i>	179 190	133 178
<i>Découverts et concours bancaires</i>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits	179 190	133 178
Emprunts et dettes financières diverses	40 230	40 230
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	7 598	7 686
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	51 636	23 870
<i>Personnel</i>	3 750	3 750
<i>Organismes sociaux</i>	9 240	16 227
<i>Etat, Impôts sur les bénéfices</i>	7 404	7 890
<i>Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires</i>	14 309	23 022
<i>Etat, Obligations cautionnées</i>		
<i>Autres dettes fiscales et sociales</i>	755	34 263
Dettes fiscales et sociales	35 458	85 151
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 485	
Autres dettes	17 520	
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	333 117	290 115
Ecart de conversion - Passif		
TOTAL PASSIF	1 650 530	1 624 651



Compte de résultat

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
PRODUITS				
Ventes de marchandises	15 842	11 454	4 388	38,31
Production vendue	250 031	282 504	-32 473	-11,49
Production stockée				
Subventions d'exploitation				
Autres produits	87	1	86	NS
Total	265 960	293 959	-27 999	-9,52
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Achats de marchandises	21 223	900	20 323	NS
Variation de stock (m/ses)	-11 406	5 773	-17 178	-297,58
Achats de m.p & aut.approv.				
Variation de stock (m.p.)				
Autres achats & charges externes	137 465	111 452	26 013	23,34
Total	147 282	118 125	29 158	24,68
MARGE SUR M/SES & MAT	118 678	175 834	-57 157	-32,51
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	18 534	1 085	17 449	NS
Salaires et Traitements	56 373	51 112	5 261	10,29
Charges sociales	22 692	36 172	-13 480	-37,27
Amortissements et provisions	2 526	2 194	332	15,12
Autres charges	2		1	462,07
Total	100 127	90 563	9 564	10,56
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 551	85 271	-66 720	-78,24
Produits financiers	27 873	202 631	-174 759	-86,24
Charges financières	3 517	4 653	-1 136	-24,41
Résultat financier	24 355	197 978	-173 623	-87,70
Opérations en commun				
RESULTAT COURANT	42 906	283 249	-240 343	-84,85
Produits exceptionnels				
Charges exceptionnelles	679	2 215	-1 536	-69,35
Résultat exceptionnel	-679	-2 215	1 536	-69,35
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices	11 350	8 035	3 315	41,26
RESULTAT DE L'EXERCICE	30 877	272 999	-242 122	-88,69

EB



Soldes intermédiaires de gestion

	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	du 01/01/16 au 31/12/16 12 mois	%	Variation absolue (montant)	Var. abs. (%)
Ventes de marchandises	15 842	100,00	11 454	100,00	4 388	38,31
Coût d'achats marchandises vendues	9 817	61,97	6 673	58,26	3 144	47,12
MARGE COMMERCIALE	6 025	38,03	4 782	41,74	1 244	26,01
Production vendue	250 031	100,00	282 504	100,00	-32 473	-11,49
Production stockée						
Production immobilisée						
Cie de matières et sous-traitance						
MARGE DE PRODUCTION	250 031	100,00	282 504	100,00	-32 473	-11,49
CHIFFRE D'AFFAIRES H.T	265 873	100,00	293 958	100,00	-28 086	-9,55
MARGE BRUTE GLOBALE	256 056	96,31	287 286	97,73	-31 230	-10,87
Autres achats et charges externes	137 465	51,70	111 452	37,91	26 013	23,34
VALEUR AJOUTEE	118 590	44,60	175 834	59,82	-57 243	-32,56
Subventions d'exploitation						
Impôts, taxes et verst assimilés	18 534	6,97	1 085	0,37	17 449	NS
Charges de personnel	79 065	29,74	87 284	29,69	-8 219	-9,42
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	20 991	7,90	87 465	29,75	-66 474	-76,00
Reprises s/ charges et Transferts						
Autres produits	87	0,03	1		86	NS
Dot. amortissements et provisions	2 526	0,95	2 194	0,75	332	15,12
Autres charges	2				1	462,07
RESULTAT D'EXPLOITATION	18 551	6,98	85 271	29,01	-66 720	-78,24
Quote part résultat en commun						
Produits financiers	27 873	10,48	202 631	68,93	-174 759	-86,24
Charges financières	3 517	1,32	4 653	1,58	-1 136	-24,41
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	42 906	16,14	283 249	96,36	-240 343	-84,85
Produits exceptionnels						
Charges exceptionnelles	679	0,26	2 215	0,75	-1 536	-69,35
Résultat exceptionnel	-679	-0,26	-2 215	-0,75	1 536	-69,35
Participation des salariés						
Impôts sur les bénéfices	11 350	4,27	8 035	2,73	3 315	41,26
RESULTAT DE L'EXERCICE	30 877	11,61	272 999	92,87	-242 122	-88,69

EB

